Maître de l'ouvrage



MAIRIE DE SAINT PARGOIRE

Place de la Mairie 34230 SAINT PARGOIRE

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE SAINT PARGOIRE

PHASE DCE

CCTP LOT 08 PEINTURE

ARCHITECTE

S.A.R.L d'Architecture Gérard SOULAIRAC 5 avenue du Président Wilson 34800 CLERMONT L'HERAULT Tél: 04 67 44 83 72

archi.soulairac@gmail.com

BUREAU D'ETUDES STRUCTURE ECONOMISTE

ACEB

11 rue des Garrigues 34 710 LESPIGNAN

Tél: 04.67.37.23.59 Fax: 04.67.37.69.93 aceb@be-aceb.fr BET FLUIDES

ALABISO INGENIERIE 48 Rue Maurice Béjart 34 000 MONTPELLIER Tél 04.67.59.80.76

contact@alabiso-ingenierie.fr

MAIRIE DE SAINT PARGOIRE							
	OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE						
Phase DCE	LOT N° 08 : PEINTURE	Mars 2021	Page 1				

SOMMAIRE

1.	GE	NERALITES	2
	1.1	OBJET DU LOT	2
	1.2	CONSISTANCE DU MARCHE	
2.	PRI	ESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES	2
	2.1	NORMES ET REGLEMENTS	
	2.2	OBLIGATIONS GENERALES	
	2.3	OBLIGATIONS PARTICULIERES	
	2.4	HYPOTHESE DE CALCULS	
	2.5	TOLERANCES D'EXECUTIONS	
	2.6	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES	
	2.6.		
	2.6.2		
	2.6		
	2.6.4		
	2.6.3		
	2.6.6		
3.	DES	SCRIPTIONS DES TRAVAUX	4
	3.1	PEINTURES SUR BOIS	
	3.3	PEINTURE ANTI CALORIQUE SUR CANALISATIONS PEINTURES SUR PVC	
	3.4 3.5	PLAFONDS	
	3.6	MURS ANCIENS	
	3.7	NETTOYAGE	
	J.1	NETTOTAGE	J

	MAIRIE DE SAINT PARGOIRE							
	OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE							
Phase DCE	Phase DCE LOT N° 08 : PEINTURE Mars 2021 Page 2							

1. GENERALITES

1.1 OBJET DU LOT

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) s'applique aux travaux du lot :

Lot n° 08 : Peinture.

Du programme de l'aménagement de la mairie pour le compte de la ville de Saint-Pargoire (34230).

1.2 CONSISTANCE DU MARCHE

Les prestations à réaliser dans le cadre du présent lot devront comprendre :

- Toutes les sujétions d'exécution pour une parfaite mise en œuvre et finition
- Toutes les fournitures et accessoires nécessaires.
- Les notes de calculs, études d'exécution notices, AT et plus généralement tout document demandé par la maîtrise d'œuvre, le contrôleur technique, le maître d'ouvrage.
- Tous les matériels nécessaires à l'exécution de ses ouvrages
- Les échantillonnages
- La participation aux dépenses communes de chantier
- Tous les moyens d'accès à la réalisation de ses ouvrages
- La protection et l'entretien de ses ouvrages.
- Le nettoyage et l'enlèvement de ses gravois y compris incidences financières.

La réalisation de l'ensemble des travaux dévolus au présent lot :

- Peinture sur bois.
- Projection murs et plafond.
- Peintures diverses.

2. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

2.1 NORMES ET REGLEMENTS

Les ouvrages et travaux du présent lot seront toujours exécutés conformément aux :

Normes françaises

Normes européennes

Règles d'exécution

DTU Règles de calculs

Règles professionnelles.

Règlement divers (sécurité incendie, acoustique, thermiques) etc.

Correspondant aux travaux impartis au présent lot et ceux en déroulant au moment de l'établissement du présent cahier des charges.

2.2 OBLIGATIONS GENERALES

Chaque entreprise est tenue d'avoir pris en compte dans son offre toutes les obligations, charges, ou dispositions indiquées dans les pièces administratives générales et particulières, CCAP ; CCTP généralités ; PGC ; ou tout autre document de référence.

2.3 OBLIGATIONS PARTICULIERES

L'attention des entreprises est attirée sur les faits suivant :

- Chantier réalisé en centre-ville.
- Voiries d'accès de faibles largeurs.
- Espace dédié au chantier réduit.
- Durée des travaux impérative à respecter.
- Chantier à problème de nuisances sonores.

Une attention toute particulière sera apportée au tri des déchets, l'entreprise de gros œuvre aura en charge la gestion de la récupération du tri et de l'abonnement des déchets, les frais occasionnés seront répartis au prorata des marchés.

	MAIRIE DE SAINT PARGOIRE							
	OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE							
Phase DCE	Phase DCE LOT N° 08 : PEINTURE Mars 2021 Page 3							

2.4 HYPOTHESE DE CALCULS

Les travaux de peinture seront exécutés par une température ambiante comprise entre + 8° et +35°C. L'ensemble des travaux sera réalisé pour un type de finition type A : soigné.

2.5 TOLERANCES D'EXECUTIONS

L'entrepreneur s'assurera que les subjectiles sont parfaitement secs, et compatibles avec les produits utilisés.

Les préparations comprendront suivant le support : égrenage, impression, rebouchages, ratissage, enduit, ponçage et époussetage.

Les finitions comprendront : couches intermédiaires, révisions, couche de finition.

Les travaux seront réalisés suivants les règles ci-après.

Les parements béton et de plâtre seront de type soigné.

Tableau de travaux à réaliser.

Subjectile	Etat d	e finition rché		Epou sseta ge	Impre ssion	Rebou chage	Révision des joints	Enduit non repassé	Enduit repassé	Ponçage et épousse tage	Couche intermé dialre	Révi sion	Couche de finition
	Mat	Satiné	Brillant										
Plaque de	Finition C			Х								Х	
parement	Finition B			Х	Х	Х	Х		Х	Х		Х	
en plâtre ou plâtre lissé		Finition	n A		Х	Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х

Subjectile		Etat de finition recherché		Bross age Epous setage	Im pres sion spé cial e	Dégr ossis sage	Endui t repass é	Enduit non repassé	Ponçage et épousse tage	Révi sion	Couche intermé dialre	Co uche de finiti on	
Nature	Qualité	Mat	Sat iné	Brillant	Egren age							Х	Х
Béton	élément aire		Finitio	n C	Х							Х	Х
brut de décoffrage	ordinair e		Finitio	on C	Х							Х	Х
et de	courant		Finitio	n C	Х							Х	X
produits industriels en béton	courant		Finitio	n B	X	X	X	X		X		X	X
			Finitio	n C	X							X	X
courant	soigné		Finitio	n B	X	X	X	X	Χ	X		X	X
Jourant			Finitio	n A	X	Х	X	X	X	X	X	X	X

2.6 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

2.6.1 Qualité et origine des produits à employer

Les produits utilisés seront de marques connues.

En raison de l'évolution continuelle de la technique de la fabrication des peintures et vernis, la multiplicité des produits employés, le présent descriptif définit les qualités principales et les protections à obtenir. L'entrepreneur restera responsable des produits employés et devra s'assurer que les choix indiqués correspondent aux emplois envisagés.

2.6.2 Echantillons

L'entrepreneur présentera, pour accord, les échantillons et palettes à l'Architecte qui se réserve de choisir les coloris et qualités.

2.6.3 Préparations préliminaires

Les subjectiles seront dépoussiérés par le titulaire du présent lot avant toute exécution. La première couche de peinture ne sera exécutée qu'après vérification par l'entrepreneur de la bonne exécution des raccords et de leur degré hygrométrique.

			1					
	MAIRIE DE SAINT PARGOIRE							
	OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE							
Phase DCE	Phase DCE LOT N° 08 : PEINTURE Mars 2021 Page 4							

2.6.4 Garantie

Au cours de cette période, les surfaces peintes ne devront présenter aucunes des anomalies suivantes .

- décollement, cloquage, écaillage,
- faïençage,
- farinage,
- modification des teintes et des couleurs.

Les peintures intérieures auront la garantie biennale.

Les peintures extérieures sur les ouvrages de serrurerie et menuiseries seront garanties 3 ans (trois ans), elles devront être résistantes aux UV et permettre d'obtenir de surfaces étanches.

Les peintures extérieures sur maçonnerie, béton et mortiers devront être résistantes aux UV et feront l'objet d'une garantie de 2 ans (deux ans).

2.6.5 Tests de peintures

Les peintures devront répondre aux tests, exécutés par le titulaire du présent lot, effectués dans les conditions prévues aux normes en vigueur.

Ces tests seront fait 6 semaines après les travaux de peintures, à raison de 3 (trois) par type de peinture ou revêtement, en accord avec le Maître d'œuvre qui définira les parties à tester.

Les résultats des tests devront répondre aux spécifications des normes en vigueur.

Les tests seront :

Test de choc (Billage, Quadrillage),

Test de frottement (Abrasion),

Test de susceptibilité aux salissures,

Test de susceptibilité à l'eau.

2.6.6 Choix des teintes et des couleurs

L'entrepreneur, un mois avant le début de ses travaux exécutera trois échantillons de 1 m² au moins de chaque type de revêtement ou peinture ou présentera les palettes des fournisseurs, au choix de l'Architecte qui définira les teintes et les couleurs à appliquer.

3. DESCRIPTIONS DES TRAVAUX

3.1 PEINTURES SUR BOIS

Travaux préparatoires :

Sur support bois pour une qualité de finition de type A.

Finition

Deux couches de peinture semi brillante garnissante à base de résine glycérophtaliques en phase aqueuse Famille I classe 4a.

Concerne:

Portes et cadres, portes gaines techniques, trappes neuves et existantes.

Soubassement cage d'escalier compris travaux préparatoires (rebouchages, ponçages, etc.)

3.2 PEINTURE ANTI CALORIQUE SUR CANALISATIONS

Travaux préparatoires :

Sur support cuivre pour une qualité de finition du type A.

Finition

Deux couches de peinture semi brillante garnissante à base de résine glycérophtaliques en phase aqueuse Famille I classe 4a.

Concerne:

Les canalisations apparentes d'eau chaude et froide.

3.3 PEINTURES SUR PVC

Travaux préparatoires :

Sur support PVC pour une qualité de finition du type A.

Finition:

	MAIRIE DE SAINT PARGOIRE								
	OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE								
Phase DCE	Phase DCE LOT N° 08 : PEINTURE Mars 2021 Page 5								

Deux couches de peinture laque satinée à base de résine polyuréthanne en phase aqueuse Famille I classe 6a/7b2.

Concerne:

Les canalisations apparentes en PVC.

3.4 PLAFONDS

Travaux préparatoires :

Sur support béton ou plaque de plâtre pour une qualité de finition A.

Finition

Deux couches de peinture mate acrylique en phase aqueuse, garnissante, famille I, classe 7b2 : plafonds pièces sèches.

Deux couches de peinture satinée en phase aqueuse à base de copolymères en dispersion famille I, classe 7b2 : plafonds pièces humides et communs.

Concerne:

Hall, local technique, salle du conseil et archives.

3.5 MURS NEUFS ET REPRIS

Travaux préparatoires

Sur support béton soigné et plaque de plâtre pour une Qualité de finition type A.

Finition:

Toile de verre motif chevrons.

Deux couches de peinture satinée en phase aqueuse très garnissante et opacifiante Famille I classe 7a2.

Concerne:

Totalité des murs hors zone avec faïences.

3.6 MURS ANCIENS

Travaux préparatoires

Ponçage, application couche de dressage et lissage, révision pour une Qualité de finition type A. Finition :

Deux couches de peinture satinée en phase aqueuse très garnissante et opacifiante Famille I classe 7a2.

Concerne:

Murs cage ascenseur et salle du conseil.

3.7 NETTOYAGE

En cours de travaux le présent lot doit le nettoyage systématique des locaux où il travaille et l'évacuation des déchets jusqu'au lieu de stockage sur le chantier.

En fin de chantier, pour la réception des travaux et la livraison, l'entrepreneur du présent lot aura la charge exclusive du nettoyage complet.

Ce nettoyage qui pourra être réalisé avec le concours d'une entreprise spécialisée sous la responsabilité de l'entrepreneur du présent lot, devra être complet et définitif, permettant une occupation immédiate et normale de tous les locaux.

Le travail de nettoyage sera fait en complément des prestations dues par chaque lot suivant prescriptions du Cahier des Clauses Administratives Particulières, avec le plus grand soin, en se conformant strictement aux conditions techniques précisées au DTU n° 59.1.

Les travaux concerneront notamment (liste non limitative).

Les appareils sanitaires, canalisations, et robinetteries.

Les installations de chauffage avec canalisations et robinetteries.

Les équipements électriques, même dans placards d et niches.

Les menuiseries intérieures et extérieures.

Les fermetures stores volets roulants etc.

Les éléments de quincaillerie.

MAIRIE DE SAINT PARGOIRE								
	OPERATION: AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE							
Phase DCE	Phase DCE LOT N° 08 : PEINTURE Mars 2021 Page 6							

Les vitrages.

Il sera réalisé en trois phases :

La première : nettoyage général avant OPR. La seconde : nettoyage après OPR avant parfait achèvement. La troisième : nettoyage de finition avant livraison finale.

Fin du cctp peinture.